

# Pour une éthique du compromis

interview de Paul RICŒUR

Propos recueillis par Jean-Marie Muller et François Vaillant, publiés par la revue *Alternatives Non Violentes*, n°80, Octobre 1991.

**ANV** : *Comment définir le compromis ?*

**Paul Ricœur** : La notion de compromis intervient lorsque plusieurs systèmes de justification sont en conflit. Cette définition se trouve dans le livre *De la justification* de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, lesquels consacrent toute la fin de leur ouvrage au problème du compromis. Je crois que c'est le seul texte important, en sciences humaines, qui s'intéresse au compromis.

L'hypothèse de base est qu'aucune société ne dispose d'un système unique de justification de ce qui est juste ou injuste. Il y a partout des inégalités : dans la répartition du pouvoir, dans celle des revenus... Et comme disent les auteurs pré-cités, personne n'est grand dans toutes les dimensions de la vie. Ils montrent que dans une économie qui serait uniquement définie par le rapport marchand, la grandeur est liée à l'échange des richesses. Or, dans nos sociétés, nous avons d'autres appréciations de la grandeur. La loyauté ou l'allégeance, par exemple, apparaissent comme des grandeurs dans le domaine domestique distinct de l'ordre marchand. Il existe différents ordres de grandeur. L'idée vient de Pascal. Il y a, selon lui, les grandeurs de la chair, les grandeurs de l'intelligence et celles de la charité.

Le problème du compromis est qu'on ne peut pas atteindre le bien commun par une justification unitaire, mais seulement par la mise en intersection de plusieurs ordres de grandeur. Le compromis est donc essentiellement lié à un pluralisme de la justification, c'est-à-dire aux arguments que les gens mettent en avant dans les conflits. Il n'existe pas de super-règle pour résoudre les conflits, mais on résout les conflits à l'intérieur d'un ordre homogène où les gens se reconnaissent. Les marchands et les acheteurs se situent dans l'ordre commercial, et les règles qui régissent cet ordre sont différentes de celles qui apparaissent, par exemple, dans l'ordre familial.

**ANV** : *En quoi le compromis se distingue-t-il de la compromission ?*

**Paul Ricœur** : Le compromis, loin d'être une idée faible, est une idée au contraire extrêmement forte. Il y a méfiance à l'égard du compromis, parce qu'on le confond trop souvent avec la compromission. La compromission est un mélange vicieux des plans et des principes de références. Il n'y a pas de confusion dans le compromis comme dans la compromission. Dans le compromis, chacun reste à sa place, personne n'est dépouillé de son ordre de justification. Prenons un exemple où l'on vit sans cesse en faisant des compromis, je pense à l'entreprise. Elle a une stratégie productiviste, mais elle a aussi affaire à des gens qui sont célibataires ou mariés, lesquels sont aussi des citoyens, ayant des droits, comme celui de se syndiquer. Le compromis, dans la vie d'une entreprise, est précisément l'art de combiner différents plans de référence, sans les confondre.

« Travaillez bien, parce que nous sommes une grande famille », dira un patron paternaliste à ses employés. Ici, l'entreprise capte sournoisement la valeur familiale de soumission de l'enfant au père, si caractéristique de la famille patriarcale. Un tel patron dérobe une valeur familiale pour tenter de mieux faire marcher son entreprise. C'est une compromission.

Le compromis n'est pas de la même veine. Prenons par exemple les discussions qui existent actuellement sur l'ouverture des magasins le dimanche. Il y a conflit entre l'intérêt du commerce et, d'autre part, les droits familiaux et les droits du citoyen au sujet du repos. La recherche du compromis est ici délicate. J'ignore sur quoi elle débouchera, mais nous n'avons pas affaire à une

compromission ou à un consensus. Le consensus supposerait, dans ce cas, le nivellement de tous dans un magma.

Le compromis est toujours faible et révoquant, mais c'est le seul moyen de viser le bien commun. Nous n'atteignons le bien commun que par le compromis, entre des références fortes mais rivales.

**ANV** : *Est-ce par exigence ou par nécessité que, selon vous, les institutions sociales et politiques sont conduites à trouver des compromis ?*

**Paul Ricœur** : Le problème que vous soulevez est celui de la paix civique. Comment empêcher que les différends, les litiges, les conflits ne dégénèrent en violence ? En ce sens, le compromis est une barrière entre l'accord et la violence. C'est en absence d'accord que nous faisons des compromis pour le bien de la paix civique. Nous pourrions même dire que le compromis est notre seule réplique à la violence dans l'absence d'un ordre reconnu par tous, et en sorte unique dans ses références. Comme nous n'avons que des références fragmentaires, c'est entre ces références-ci que nous sommes obligés de faire des compromis.

Comme toute personne appartient à plusieurs ordres de grandeur, c'est en les prenant tous en compte qu'un compromis peut être trouvé. Nous sommes tous mesurés à des aulnes différentes ; nous sommes des citoyens, des consommateurs, des travailleurs, des amateurs d'art... Le compromis est ce qui empêche la société de tomber en morceaux. Le conflit majeur résulte, selon moi, de ce que tout actuellement appartient à l'ordre marchand. Est-ce que tout peut être acheté ? Il y a des biens qui ne sont pas des marchandises, comme la santé, l'éducation, la citoyenneté... Le compromis s'inscrit entre les exigences rivales venant de ces ordres différents.

**ANV** : *Mais ne faut-il pas toujours, chez les parties adverses, le désir et la volonté de parvenir à un compromis, pour qu'il adienne au terme d'un conflit ?*

**Paul Ricœur** : L'intransigeance rend malheureusement impossible toute recherche de compromis. L'intransigeance est incompatible avec la recherche de nouveaux systèmes de références. Le compromis exige la négociation.

**ANV** : *Il semblerait qu'au cours de l'histoire, les sociétés n'ont pas su donner beaucoup de place au compromis pour résoudre les problèmes de violence, ne voyant le plus souvent que l'ordre policier et l'ordre militaire pour tenter de susciter la paix ?*

**Paul Ricœur** : La première carence est partout la carence de l'imagination. Nous avons toujours du mal à admettre que d'autres personnes puissent vivre avec d'autres références que les nôtres, ou que nous puissions avoir un autre rôle que celui que nous tenons.

Notre société occidentale est contrainte actuellement d'inventer une civilisation du compromis, parce que nous vivons dans une société de plus en plus complexe, où il y a partout de l'autre. Nous n'allons pas vers une société qui serait forcément plus pacifique, nous allons vers une société où les rôles tenus par les uns et les autres sont de plus en plus nombreux et interdépendants. Les travaux d'Edgar Morin montrent fort bien cela. Les conflits de rôles vont en se multipliant, or la seule issue demeure le compromis. Je parle toujours du bon compromis, du compromis honnête, c'est-à-dire de celui qui ne camoufle pas les conflits.

**ANV** : *Dans Alternatives Non-Violentes, nous aimons à distinguer la non-violence du pacifisme, car trop souvent le pacifisme, à la différence de la non-violence, refuse de prendre en considération les motifs d'un conflit. Le pacifisme, c'est un peu la paix à tout prix, c'est-à-dire à n'importe quel prix, alors que la non-violence permet bien souvent de gérer des conflits par des moyens efficaces qui ne doivent rien à la violence. Qu'en pensez-vous ?*

**Paul Ricœur** : Cette distinction me paraît fondamentale. Permettez-moi de faire ici une parenthèse. Je suis heureux de parler avec vous du compromis et de la non-violence, car je ne pourrai jamais oublier que j'ai été accueilli, à mon retour de captivité, dans le milieu de la non-violence, au Chambon-sur-Lignon, où je fus professeur de philosophie au Collège Cévenol, de 1945 à 1948. Durant les cinq années de guerre, des habitants du Chambon-sur-Lignon ont été des résistants non-violents, protégeant et cachant de nombreux Juifs, avant de les faire passer en Espagne ou en Suisse. Je demeure très reconnaissant aux pasteurs Trocmé et Theis de la visée morale et spirituelle qu'ils m'ont léguée.

**ANV** : *Les moyens d'action, tels que le boycott, l'embargo, la désobéissance civile, lorsqu'ils s'inscrivent dans une véritable stratégie non-violente, ne sont-ils pas franchement opportuns pour que soient trouvés de vrais et bons compromis ?*

**Paul Ricœur** : Oui, mais avant d'y arriver, ces moyens d'action sont d'abord des révélateurs de conflit. Ces moyens d'action peuvent être une preuve de sagesse. Je n'en dirai pas autant de la séquestration d'un patron, par exemple.

L'idéologie qui sera le plus contraire à- la non-violence, qui refusera de voir son utilité sociale et sa fécondité spirituelle, sera toujours une idéologie totalisante. Je crois que l'on commence à entrer dans la perspective de la non-violence lorsqu'on reconnaît qu'il y a toujours un pluralisme dans les jeux sociaux tenus par les citoyens, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas de principe unifiant. Le compromis est recherché et trouvé lorsqu'on accepte l'idée qu'il n'y a pas un tel principe unifiant.

S'il est vrai qu'une véritable sagesse est requise pour l'action non-violente, je dirai que c'est la même sagesse qui doit animer ceux qui ont le monopole de la violence. Je m'explique. L'histoire de l'Etat est l'histoire de la confiscation progressive de la violence publique retirée aux individus. De ce fait, intervient la question du bon usage de la violence. A partir de quel moment, et sous quelle forme, la police doit-elle intervenir dans- les quartiers chauds ? Il y a violence policière lorsque la police abuse de son monopole, mais pour le reste, elle se doit d'intervenir, selon les règles qui sont les siennes.

**ANV** : *Diriez-vous comme Eric Weil que le choix entre violence et non-violence est un choix entre non-sens et raison ?*

**Paul Ricœur** : Eric Weil a abordé ce problème à partir du discours. Pour lui, parler, c'est entrer dans une relation d'argumentation, et donc, si je discute avec quelqu'un, je ne peux pas le frapper durant ce temps. Le choix, chez Eric Weil, est d'abord entre la violence et le discours, et comme le discours est le lieu du sens et de l'intelligibilité, la violence apparaît comme le refus du sens et de l'intelligibilité. Cette perspective est en fin de compte rationaliste. Il n'est pas certain que le problème de la violence se résolve seulement par le discours. Vous savez cependant combien j'ai aimé Eric Weil, et je crois rejoindre son propos que vous énonciez lorsque je parle du compromis, parce que lui-même - dans la construction de sa "Logique de la philosophie" - dégage une multiplicité de catégories. Il n'y a pas chez lui une super-catégorie. Nous rencontrons, au contraire, le refus de totaliser.

Je pense pour ma part que la violence n'est pas seulement dans le fait de frapper, mais qu'elle peut aussi se loger dans celui de parler. Les dictateurs les plus violents parlent ! C'est Platon qui faisait remarquer que le tyran a besoin des sophistes. Hitler a eu besoin de Goebbels. L'un parlait pour que l'autre puisse frapper. La violence a besoin du discours.

**ANV** : *Mais le discours n'est-il pas nécessaire dans la recherche du compromis ?*

**Paul Ricœur** : Oui, certainement. Mais je pense aussi que la violence s'accompagne d'une

perversion du langage. La sophistique est alors requise, elle emploie des arguments pervers, par les moyens de l'intimidation ou de la séduction. Toutes les formes de discours violents passent par l'un ou l'autre de ces deux moyens, parfois par les deux. Le philosophe Patočka auquel je fus très lié, et dont Havel est un disciple, insistait toujours sur les deux armes de la dictature communiste : la peur et le mensonge.

**ANV** : *Comment se fait-il, qu'après avoir mis en évidence le bien-fondé éthique de la non-violence, dans votre livre Histoire et vérité (Seuil, 1955), vous n'avez pas ensuite entretenu cette préoccupation dans vos écrits ?*

**Paul Ricœur** : C'est vrai que je ne l'ai pas entretenue, si ce n'est quelquefois de biais. Il y a deux ans, à Tübingen, je suis intervenu sur le thème "Amour et justice". J'ai dû alors reprendre la question du "Aimez vos ennemis". J'ai essayé de refaire un peu le travail exégétique sur l'apparente contradiction qui existe entre ce segment du Discours sur la montagne et la Règle d'or qui se trouve un peu plus loin dans le texte (« Ne fais pas à autrui ce que tu n'aimerais pas qu'il te soit fait »). En résumé, la logique de la surabondance met en défaut la logique de la réciprocité. La justice, comme règle d'équivalence, ne rompt pas complètement avec la loi du talion, "Œil pour œil, dent pour dent". Dissocier l'amour des ennemis de la règle de réciprocité, c'est entrer dans "l'économie du don". La difficulté est de faire passer cela dans les institutions !

L'économie du don ne peut pas s'institutionnaliser. Si l'on prend par exemple la règle « Si vous prêtez, ne demandez pas que l'on vous rende », on ne peut pas faire marcher une économie marchande. L'économie du don ne peut opérer que de l'intérieur de l'économie de l'équivalence, de l'échange, de la réciprocité. Mais elle n'est pas tout ! Une économie interne ne peut jamais être totalisante. Nous ne pouvons qu'introduire à dose homéopathique dans nos institutions quelque chose de cette économie du don.

Par exemple, la dette du Tiers Monde ne peut pas être traitée sous le seul angle juridique. J'ai beaucoup d'admiration pour ce qu'a écrit Hannah Arendt lorsqu'elle disait que parmi les concepts politiques, il faut citer le pardon. Il n'en demeure pas moins que le paradoxe de la non-violence est dans le fait que, selon moi, on ne peut pas institutionnaliser ce qui est la mise en question de l'institution elle-même. La non-violence est seulement capable de faire des brèches subversives.

**ANV** : *Pourquoi la non-violence a-t-elle été occultée par les religions ?*

**Paul Ricœur** : Je pense que cela vient de la permanence de ce que j'appellerai "le principe hégémonique". Il y a toujours eu de la part des religions la tentation de vouloir être tout. La prétention à totaliser va de pair avec l'exclusion, la violence.

**ANV** : *Dans le livre de John Rawls Théorie de la justice (Seuil, 1987), plus d'un douzième de l'ouvrage est consacré à la désobéissance civile comme moyen de pression pour résoudre des conflits. Pourquoi, d'après vous, la désobéissance civile est-elle en France si souvent déconsidérée ?*

**Paul Ricœur** : John Rawls est américain. En France, nous sommes encore dépendants de la longue tradition jacobine qui estime que tout progrès dans la société se fait en obéissant aux lois. La preuve en est que nous n'avons même pas inscrit dans notre Constitution le droit à manifester dans la rue, alors qu'il existe dans la Constitution allemande. La désobéissance civile est chez nous mal considérée parce que nous la mettons à tort du côté de la rébellion. Le souvenir de la Terreur continue de peser sur la République, c'est une partie refoulée de l'histoire de notre pays.

**ANV** : *Peut-on dire que la philosophie n'a pas été assez courageuse au cours de l'histoire pour récuser l'idéologie de la violence ?*

**Paul Ricœur** : Il y a tout d'abord des philosophies. Il est certain, toutefois, que la philosophie hégélienne a favorisé l'idéologie de la violence. Pour cette philosophie, ce qui compte, c'est la réalisation historique de grands Etats-Nations, au prix de destructions et de massacres, en écrasant les faibles, afin de créer la grandeur. Derrière cela, il y a chez Hegel le modèle de l'Etat romain et de sa grandeur. D'une certaine façon, l'Occident est l'héritier de cette grandeur-là.

Puisque la non-violence n'équivaut pas à la "belle âme" selon Hegel, elle a toujours à rechercher le sens de la responsabilité. Ceci est difficile et extrêmement rare à mon avis. Mais il faut aller dans ce sens.

**ANV** : *Par exemple, l'embargo, qui a été décrété par les Nations-Unies pour tenter de contraindre Hussein d'évacuer le Koweït, aurait-il permis, d'après vous, d'obtenir un bon résultat s'il avait été poursuivi ?*

**Paul Ricœur** : Certainement ! Je regrette seulement de ne pas l'avoir dit avec insistance en France. Lors d'un voyage en Italie, j'ai eu l'occasion de préciser que j'étais pour le maintien de l'embargo, et non pour une opération militaire. L'Unità, un journal communiste italien, a aussitôt répercuté mon propos.

Au sujet de la crise du Golfe, je me suis toujours senti très proche des analyses de Claude Cheysson. Les chefs d'Etats occidentaux ont confondu la défense du Droit avec la défense de leurs intérêts pétroliers.

**ANV** : *Quelles sont, selon vous, les conditions qui permettent d'engendrer une éthique du compromis ?*

**Paul Ricœur** : La paix civique, dans un lieu déterminé, me semble être le meilleur endroit où l'on peut observer une éthique du compromis, car les personnes sont ici traversées par des jeux de rôles différents et réparables. Il est alors possible de mieux aborder les conflits. L'avancée de la paix civique, interne à une communauté historique déterminée, est une condition pour faire avancer la paix internationale.

Je voudrais faire ici une remarque. Le droit international a un grand retard par rapport au droit interne. De même que les Etats ont retiré l'exercice de la violence à leurs citoyens, nous sommes à la recherche de nouvelles institutions politiques qui pourront faire à l'égard des Etats ce que chaque Etat a fait à l'égard de ses propres membres.

La solution n'est pas de créer un super-Etat, mais des institutions d'un type nouveau qui, d'une certaine façon, marqueront la mort de l'Etat. Or, aujourd'hui, l'Etat est loin d'être mort ! Aux Nations-Unies, nous avons affaire à la logique de 160 Etats qui s'entrechoquent. La notion d'Etat-Nation est si forte que les minorités écrasées n'ont pas d'autre façon de rêver que de revendiquer un Etat, d'entrer donc dans la logique de leurs oppresseurs. Les Palestiniens veulent un Etat comme les Israéliens. Il est très difficile de briser la logique de l'Etat, parce que l'Etat a été au cours des âges un grand pacificateur de la violence privée.

**ANV** : *N'apprend-on pas à faire des bons compromis grâce à une éducation qui fait droit à la sagesse pratique, ce qu'Aristote appelle la phronésis ?*

**Paul Ricœur** : Vous faites ici allusion à mon livre récemment paru, *Soi-même comme un autre* (Seuil, 1990), où j'ai lié la sagesse pratique à la résolution des conflits. Les conflits ne sont pas tous chargés de violence, mais tous ont besoin, pour être résolus, de sagesse pratique. Dans mon ouvrage, je montre que le conflit est une structure de l'action humaine. Il ne faut pas rêver d'une vie naturellement pacifiée. La société n'est pas un Eden. Nous avons à prendre en charge nos conflits, comme nous l'enseigne la tragédie grecque, où nous voyons surgir des conflits entre les hommes et les dieux, entre les enfants et les vieillards, entre les frères et les sœurs... Dans la tragédie grecque, c'est à la sagesse pratique que fait appel le spectacle du désastre.

**ANV** : *Quelles remarques feriez-vous pour conclure ?*

**Paul Ricœur** : Je ne suis pas certain que la question du compromis et celle de la non-violence se recouvrent absolument. Je ne sais pas laquelle enveloppe l'autre. Traiter du compromis, ce n'est pas toujours traiter de la non-violence, c'est avant tout élaborer un protocole d'accord entre des parties rivales, pour lesquelles on n'a pas trouvé de principe supérieur à celui que revendique chacune des parties. Chacune des parties a un argumentaire, mais il n'y a pas de super - argumentaire qui engloberait les deux argumentaires. La non-violence apparaît ici, me semble-t-il, en ce sens que si on ne trouvait pas un compromis, on irait vers la violence.

Tous les compromis sont faibles, parce qu'ils ont des principes moins forts que les principes qui s'opposent. Un compromis est honnête s'il reconnaît la force de la revendication de part et d'autre, mais en même temps il est créateur, car il ouvre la voie vers la recherche de nouveaux principes plus vastes. Pour le dire autrement, il me semble que le bien commun se définit par le compris entre des règles rivales qui couvrent des secteurs divers d'activité, des mondes d'action.